

Newsletter

Noël 2019

Mise en ligne du nouveau Rilumi 2020 en janvier

Après avoir tenu compte de vos retours lors du processus de consultation et de la conférence Blower-Door, le Rilumi 2020 est maintenant dans la rédaction et sera disponible en allemand en janvier 2020 avec le nouveau règlement Minergie. Les traductions en français et en italien suivront peu après. Tout ce que nous avons souhaité dans le secteur n'a pas pu être mis en œuvre. Du point de vue du planificateur, Minergie a dû tenir compte du fait qu'il ne faudrait pas trop tirer sur la ficelle afin de ne pas perdre de clients. Outre des spécifications plus précises et des ajouts explicatifs, nous avons également pu améliorer la compétence des équipes de mesure, par exemple en ce qui concerne l'organisation des corrections de défauts.

- Nouveauté : dans le cas d'objets comportant plusieurs zones de mesure, la plage de mesure de chaque zone défaillante lors de la première mesure est étendue d'une zone ou d'un appartement supplémentaire, en consultation avec l'organisme de certification, en plus du remesurage de la zone défaillante.
- A l'avenir, le concept d'étanchéité à l'air et le concept de mesure doivent être soumis avec la demande de certification. L'organisme de certification n'acceptera plus le concept de mesure de « demain » et d'établir le concept de mesure en rapidité juste avant.
- Sans concept de mesure, toutes les zones doivent être mesurées.

Projet de recherche de la FHNW sur l'étanchéité à l'air

- Le projet de recherche de la FHNW sur l'étanchéité à l'air a été approuvé par l'OFEN et a déjà commencé. Il est examiné s'il existe une différence dans la perméabilité à l'air des nouveaux bâtiments par rapport aux bâtiments certifiés Minergie. Il convient également de souligner la nécessité d'agir pour améliorer la qualité de construction.

Affiliation mutuelle theCH et energie-cluster

- Il existe une affiliation mutuelle entre theCH et le energie-cluster. Les membres de theCH ont ainsi accès à des formations à prix réduits chez energie-cluster.

Elektrothermografie - Neue Sicherheitsbestimmungen ESTI Weisung 407 per 1.9.2019

- Für das Arbeiten an Nieder-, Mittel- und Hochspannungsnetzen gelten per 1.9.2019 neue Bestimmungen bezüglich Arbeitssicherheit welche durch das ESTI mit der Weisung 407 bekanntgegeben wurden.

Die Weisung kann mit dem folgenden Link heruntergeladen werden:

https://www.esti.admin.ch/inhalte/pdf/Weisungen/Deutsch/ESTI_407_0919_d.pdf

Im Weiterbildungsblock vor der nächsten HV (27.3.2020, am Morgen) werden die wichtigsten Punkte für die Durchführung einer Elektrothermografie daraus vorgestellt.

Save the Date 2020

Veillez réserver les dates suivantes en 2020

- 13e assemblée générale annuelle theCH 27 mars 2020

Comme déjà annoncé, Harald Siegrist (Président/ thermographie de construction) et Markus Treichler (électro-thermografie) démissionneront de leurs fonctions à l'Assemblée générale 2020.

Iza Wolf et Michael Wehrli posent leur candidature en tant qu'équipe (coprésident) et Daniel Kaufmann (Selmoni Regional AG) en tant que membre associé du comité d'électro-thermographie pour remplacer Iza Wolf et Michael Wehrli. Des conférences/ateliers sont prévus pour le matin. Il vaut la peine de réserver le temps. De plus amples informations suivront avec l'invitation.

Nous vous souhaitons une période de Noël paisible, une bonne récupération entre les années et un bon début dans la nouvelle décennie et 2020.

Nous nous réjouissons de vous revoir à l'un des prochains événements theCH ou recevoir des questions par courriel ou par téléphone.

Meilleures salutations

Votre comité

Vous trouverez de plus amples informations nous concernant (actualités, contacts, demande d'adhésion) sur notre page d'accueil www.thech.ch

Mentions légales : Association suisse de thermographie et de Blower-Door theCH

Rédaction : Stephan Blaser

Contact : info@thech.ch ou Thermografie und Blower-Door Verband Schweiz c/o Stephan Blaser, Feldmühlestr.8, 6010 Kriens

Newsletter : La newsletter paraît de façon irrégulière. Une transmission aux personnes intéressées est autorisée et souhaitée.